Université du Québec à Montréal
Département d'études littéraires

LIT8820-10
MÉTHODOLOGIE ET PROJETS DE RECHERCHE

Hiver 2018 — Bureau : J-4790
Lundi, 18 h-21 h — 514-987-3000 poste 4375
Professeure : Geneviève Lafrance — lafrance.genevieve@uqam.ca

---

Objectifs :

Ce séminaire vise à initier les étudiant(e)s aux exigences de la recherche en études littéraires, à les aider à préciser leur projet de mémoire, à leur permettre de trouver un directeur ou une directrice de recherche et à les orienter dans le choix des lectures appropriées pour la réalisation de leur mémoire. Le séminaire permet également aux étudiant(e)s qui n'ont pas fait leur baccalauréat à l'UQAM de s'intégrer au Département d'études littéraires.

Le séminaire comportera trois volets : une initiation à la recherche, un programme individualisé de lectures dirigées et la présentation (orale d'abord, écrite ensuite) d'une première version du projet de recherche.

1. Afin de préparer chaque étudiant(e) aux exigences liées à la rédaction du mémoire, le séminaire fournira d'abord les éléments méthodologiques qui sont communs à toute recherche savante. Les premières séances seront consacrées à l'élaboration d'une problématique, à la connaissance des principaux outils de recherche en études littéraires, à la préparation d'un état présent des recherches liées au domaine visé, à la familiarisation avec les règles institutionnelles de présentation des mémoires et à la recherche d'un directeur ou d'une directrice de mémoire.

2. Le séminaire doit ensuite permettre à chaque étudiant(e) de transformer un simple intérêt intellectuel en un véritable objet de recherche. Par conséquent, la part essentielle du séminaire est le programme de lectures. Ces lectures visent à permettre à chaque étudiant(e) de préciser les contours de son domaine de recherche, de développer ses choix théoriques et méthodologiques et de faire l'état de la question de façon à pouvoir situer sa perspective de recherche par rapport aux études existantes. Sans exclure les œuvres de création, le programme de lecture comportera principalement des ouvrages de critique et de théorie nécessaires à l'élaboration d'une problématique de recherche dans le domaine des études littéraires.

3. Le séminaire est enfin conçu comme un lieu de discussions et d'échanges pour les étudiant(e)s qui feront, à la fin de la session, l'exposé de leur projet, le bilan de leurs premières recherches ainsi que l'état des problèmes rencontrés en cours de route et des solutions envisagées.

Formule pédagogique :

Trois rencontres collectives sont prévues au début du trimestre afin de mettre au point la démarche du séminaire et de présenter les éléments méthodologiques de la recherche en études littéraires. Au cours des deux mois suivants, le séminaire se déroulera sous forme de tutorat pour encadrer les étudiant(e)s de manière adéquate ; au moins deux rencontres individuelles sont prévues pour chaque étudiant(e) durant cette période. Au fil de la session, les étudiant(e)s seront encouragé(e)s à rencontrer d'autres professeur(e)s afin de trouver un directeur ou une directrice de mémoire. Durant les dernières semaines du trimestre, de nouvelles rencontres collectives permettront à chaque étudiant(e) de présenter son projet de recherche sous la forme d'un exposé oral et de recevoir les commentaires de ses condisciples. Même si, pour certains, il ne s'agira que d'une esquisse de projet, cet exercice leur permettra de faire progresser leur réflexion et de montrer leurs aptitudes pour la recherche de deuxième cycle.

On notera que le dépôt officiel du projet de mémoire se fait normalement au cours du deuxième trimestre pour les étudiant(e)s à temps plein (et au cours de la deuxième année pour les étudiant[e]s à temps partiel). Après avoir réussi le séminaire de méthodologie, les étudiant(e)s doivent donc s'inscrire à l'activité « Projet de mémoire », qui compte pour trois crédits, même s'il ne s'agit pas à proprement parler d'un séminaire. Cette activité est sanctionnée par la mention « succès » ou « échec », qui est attribuée par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme (SCAE).

Évaluation :

Trois travaux sont prévus : une *bibliographie* d'au moins une vingtaine de titres, dont dix commentés ; un *exposé oral* comprenant un état de la question et une première formulation du projet ; une *présentation écrite*, qui complète l'exposé et développe le sujet de recherche à la lumière des discussions en classe. En outre, lors des exposés, chaque étudiant(e), en plus de présenter son propre travail, devra agir comme répondant(e) lors de la présentation d'un(e) de ses condisciples.

Plus précisément, la bibliographie commentée constituera 25 % de la note finale ; l'exposé de fin de session, 25 % ; la présentation écrite du projet, 35 % ; la participation aux discussions, 15 %.

La responsable du séminaire de méthodologie demande aussi aux étudiant(e)s de lui envoyer, au moins 24 heures avant la première rencontre individuelle, une esquisse de leur projet de mémoire (une page maximum) en identifiant aussi précisément que possible le corpus, la problématique et les assises méthodologiques.

Les critères d'évaluation sont les suivants : la capacité de maîtriser les différents outils théoriques et méthodologiques pertinents ; la cohérence de la pensée et la rigueur de l'argumentation, tant à l'oral qu'à l'écrit ; la capacité de synthèse dans l'exposition de l'état de la recherche et l'acuité du regard critique sur sa propre démarche ; la qualité générale de la langue. Il est entendu que les travaux, présentés selon les normes habituelles, devront être exclusifs à ce séminaire.

Calendrier :

8, 15 et 22 janvier : séances collectives sur la maîtrise en études littéraires et la recherche universitaire
29 janvier au 2 février : première série de rencontres individuelles
26 février : remise de la bibliographie commentée (pendant la semaine de lecture)
5 au 9 mars : deuxième série de rencontres individuelles
26 mars, 9 et 16 avril : séances collectives de présentation et de discussion des projets de mémoire
20 avril : remise de la présentation écrite du projet de mémoire (au secrétariat du Département d'études littéraires, J-4205, avant 17 h)

Lectures obligatoires :

Les étudiant(e)s devront établir eux-mêmes un programme de lecture rigoureux afin d'acquérir le plus rapidement possible les connaissances nécessaires à la réalisation de leur projet. La bibliographie commentée ne marque qu'une étape de ce programme de lecture, qui se continuera pendant la rédaction. Cependant, pour accompagner les premières séances, les étudiant(e)s seront invité(e)s à lire quelques textes, qui seront distribués en classe. Ces courts textes serviront à jeter les bases d'une réflexion sur les études de cycles supérieurs et sur la recherche universitaire.

Éléments de bibliographie :

Aron, Paul, Denis Saint-Jacques et Alain Viala (dir.), *Le Dictionnaire du littéraire*, Paris, Presses universitaires de France, « Quadrige », 2002.

Bayard, Pierre, « Comment rendre un texte incompréhensible », *Fabula. La recherche en littérature*, 2008, en ligne : <http://www.fabula.org/atelier.php?COMMENT_RENDRE_UN_TEXTE_INCOMPREHENSIBLE>, consulté le 8 décembre 2017.

Compagnon, Antoine, *Le Démon de la théorie. Littérature et sens commun*, Paris, Seuil, « Points Essais », 2001.

Dictionnaire des genres et notions littéraires, Paris, Encyclopædia Universalis / Albin Michel, 1997.

Fraisse, Emmanuel et Bernard Mouralis, *Questions générales de littérature,* Paris, Seuil, « Points Essais », 2001.

Girodet, Jean, *Dictionnaire Bordas. Pièges et difficultés de la langue française*, Paris, 22e édition, Bordas, « Les référents », 2008.

Jouve, Vincent, *Pourquoi étudier la littérature?*, Paris, Armand Colin, 2010.

Nussbaum, Martha C., *Not for Profit. Why Democracy Needs the Humanities*, Princeton, Princeton University Press, « The Public Square », 2010.

Ramat, Aurel et Anne-Marie Benoit, *Le Ramat de la typographie*, 10e édition, Montréal, Anne-Marie Benoit, 2012.

Rey, Alain (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*, 4e édition, Paris, Le Robert, 2016.

UQÀM | Université du Québec à Montréal

Politique n° 16 contre le harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique n° 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :
1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :
instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour obtenir du soutien :

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :
Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement
514 987-3000, poste 0886
Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM : harcelement.uqam.ca

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :
514 987-0348
calacs@uqam.ca
trevepourelles.org

Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) :
514 987-3185
Local DS-2110

Service de la prévention et de la sécurité :
514 987-3131

Décembre 2017